



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4202004 - Site à chauves-souris des Vosges haut-rhinoises

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4202004	1.3 Appellation du site Site à chauves-souris des Vosges haut-rhinoises
1.4 Date de compilation 28/02/2007	1.5 Date d'actualisation	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Alsace	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.alsace.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2007



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020810730

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,13°

Latitude : 48,06667°

2.2 Superficie totale

6231 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
42	Alsace

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
68	Haut-Rhin	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
68028	BERGHEIM
68097	FRELAND
68122	HARTMANNSWILLER
68142	HOHROD
68175	LAPOUTROIE
68185	LIEPVRE
68213	MOLLAU
68226	MUNSTER
68249	ORBIEY
68251	OSENBACH
68269	RIBEAUVILLE
68280	RODERN
68287	ROUFFACH
68294	SAINTE-CROIX-AUX-MINES



68298	SAINTE-MARIE-AUX-MINES
68317	SOULTZEREN
68315	SOULTZ-HAUT-RHIN
68318	SOULTZMATT
68329	STOSSWIHR
68335	THANNENKIRCH
68359	WATTWILLER
68381	WUENHEIM

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continente (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 <i>Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		62,31 (1 %)		P	D			
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		62,31 (1 %)		P	D			
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		685,41 (11 %)		P	C	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		62,31 (1 %)		P	C	C	B	C
6230 <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	62,31 (1 %)		P	C	C	B	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		62,31 (1 %)		P	D			
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		62,31 (1 %)		P	C	C	B	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		62,31 (1 %)		P	C	C	B	C
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		498,48 (8 %)		P	C	C	B	C
8110 <i>Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)</i>		62,31 (1 %)		P	C	C	B	C
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		62,31 (1 %)		P	C	C	B	C
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		62,31 (1 %)		P	C	C	B	C



91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	62,31 (1 %)		P	C	C	C	C
9110 <i>Hêtraies du Luzulo-Fagetum</i>		1121,58 (18 %)		P	C	C	B	C
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		810,03 (13 %)		P	C	C	B	C
9150 <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		62,31 (1 %)		P	D			
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		186,93 (3 %)		P	C	C	C	C
9170 <i>Chênaies-charmaies du Galio-Carpinetum</i>		249,24 (4 %)		P	C	C	C	C
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	186,93 (3 %)		P	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site						
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.		
M	1324	Myotis myotis	w	450	450	adults	P	M	B	B	C	C		
M	1324	Myotis myotis	r	1100	1100	bfemales	P	G	B	B	C	B		
M	1361	Lynx lynx	p	1	2	i	P	G	C	C	C	C		
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	P	DD	C	B	A	B		
M	1310	Miniopterus schreibersii	c	20	175	i	P	G	C	C	B	B		

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		<i>Bombina variegata</i>				P	X		X		X	
B		<i>Streptopelia turtur</i>	10	99	p	C			X		X	
I		<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>				P						X
I		<i>Myrmeleotettix maculatus</i>				P						X
I		<i>Oedipoda germanica</i>				P						X
I		<i>Zygaena osterodensis</i>				P						X
I		<i>Ephippiger diurnus</i>				P						X
M		<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		2	i	P	X				X	
M		<i>Rhinolophus hipposideros</i>		1	i	P	X				X	
M		<i>Barbastella barbastellus</i>				P	X				X	
M		<i>Eptesicus serotinus</i>				P	X				X	
M		<i>Myotis mystacinus</i>				P	X				X	
M		<i>Myotis emarginatus</i>	5	15	i	P	X				X	
M		<i>Myotis nattereri</i>				P	X				X	



M		Myotis bechsteini	1	5	i	P						X
M		Nyctalus leisleri				P	X				X	
M		Pipistrellus pipistrellus				C	X				X	
M		Pipistrellus pygmaeus				P	X				X	
M		Pipistrellus nathusii				P	X				X	
M		Plecotus auritus				P	X				X	
M		Plecotus austriacus				P	X				X	
M		Myotis alcaethoe				P	X				X	
M		Myotis brandtii				P	X				X	
M		Eptesicus nilssonii				P	X				X	
M		Pipistrellus kuhlii				P	X				X	
M		Felis silvestris				P	X				X	
M		Myotis daubentonii				P	X				X	
P		Barbarea intermedia				P						X
P		Cota tinctoria				P						X
P		Doronicum pardalianches				P						X
P		Filago arvensis				P						X
P		Lycopodium issleri				P		X				X
P		Lycopodium zeilleri				P		X				X
P		Potentilla heptaphylla				P						X
P		Saxifraga rosacea				P			X			
P		Scrophularia vernalis				P						X
P		Viola rupestris				P						X



R		Lacerta agilis				P	X				X	
R		Podarcis muralis				P	X				X	
R		Coronella austriaca				P	X				X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	11 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	16 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N19 : Forêts mixtes	34 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	13 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Les principales caractéristiques écologiques des Vosges moyennes sont les suivantes :

- Un relief montagnard prédominant les différentes parties du site étant essentiellement situées sur les crêtes secondaires d'orientation ouest est, perpendiculaire à la crête centrale, à des altitudes comprises entre 400 et 1000 m, de 700 m en moyenne. La partie de site de Soultzmatt a un relief collinéen,
- Un climat subatlantique à tendance continentale, une pluviosité marquée, un enneigement important, des températures moyennes fraîches,
- un substrat géologique essentiellement granitique, comportant cependant des grès localement et dans les parties sud différents substrats volcaniques,
- des activités essentiellement forestières, mais également agricole, sur un peu moins du quart de la surface et touristiques,
- d'anciennes activités minières et militaires qui constituent des milieux d'accueil pour plusieurs espèces de chauves souris.

Vulnérabilité

: La vulnérabilité la plus importante pour les populations de chauves-souris se situe au niveau des gîtes de reproduction, d'hibernation ou de transit. La perturbation de ces lieux a un impact négatif immédiat sur la colonie.

Pour ce qui concerne les gîtes de reproduction, la situation locale semble favorable, en raison de conventions de gestion existant entre la plupart des communes et l'association de protection des mammifères d'Alsace. Des mesures devront cependant être prises pour les gîtes de transit et de l'hibernation.

4.2 Qualité et importance

Les hautes Vosges, montagnes granitiques de moyenne altitude, abritent un ensemble exceptionnel d'habitats naturels remarquablement bien conservés. Les forêts, qui montrent un fort degré de naturalité, sont composées pour l'essentiel de hêtraies-sapinières et de hêtraies d'altitude. Les Erablaies d'éboulis et les pessières sur les blocs constituent les autres habitats forestiers de grand intérêt patrimonial. Les landes, qui résultent de pratiques agropastorales séculaires, recouvrent la plupart des crêtes. Elles couvrent également une bonne proportion des versants. Elles accueillent de nombreuses espèces animales et végétales.

Certains versants situés en dessous de 900 m, vallées et crêtes secondaires du massif vosgien abritent les gîtes de reproduction, de passage ou d'hivernage de deux espèces de chauves-souris d'importance communautaire, le Grand Murin



et le Minoptère de Schreibers. Ces secteurs sont essentiels pour les espèces concernées en Alsace, puisqu'ils accueillent respectivement le tiers de la population du Grand Murin et la totalité de la population de Minoptère de Schreibers.

A noter également la présence d'un cours d'eau abritant l'écrevisse à pattes blanches.

Les surfaces retenues abritent divers habitats naturels d'intérêt communautaire. Parmi eux les hêtraies sapinières et prairies montagnardes sont particulièrement développées. On notera en particulier le développement de diverses formations forestières de ravins et des groupements végétaux d'éboulis et de rochers.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	C01.07	Autres exploitations minières ou activités d'extraction		I
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
H	K03.07	Autres formes de compétition interspécifique (faune)		I
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	D02	Réseaux de communication et de transport de fluides et d'énergie		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine public de l'état	%



4.5 Documentation

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive Habitat CEE du 21 mai 1992. - DIREN Alsace.

Raphaël SANE, automne 2006 - Définition de sites significatifs pour la préservation du crapaud sonneur à ventre jaune et de quatre espèces de chauves-souris en Alsace. 73 p. Diren Alsace.

Bouquot éco-paysagement, 12/1999, 160p. - Constitution du réseau européen Natura 2000 : site des promontoires siliceux, secteur du massif forestier et siliceux du Molkenrain. Partie I : description des patrimoines.

Bouquot éco-paysagement, 12/1999, 59p. - Constitution du réseau européen Natura 2000 : site des promontoires siliceux, secteur du massif forestier et siliceux du Molkenrain. Partie II : description des activités économiques - synthèse des enjeux.

OBERTI D., (1990). - Catalogue des types de stations forestières des Vosges alsaciennes. - Vol. I, Minist. de l'Agriculture et de la Forêt.

Barataud et Al, 2000 - Sites natura 2000. Définition et aires d'études pour une cartographie des habitats de chasse à chiroptères.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	3 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	55 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Ballons des Vosges		100%
21	Forêt domaniale de Saint Pietremont		3%
22	Forêts communales de Bergheim, Lapoutroie, Hohrod...		55%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

Adresse : 1 Cour de l'Abbaye 68140 Munster

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/130_Docob_validE_Cahier1.pdf
- Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/130_Docob_validE_Cahier2 - 1.pdf
- Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/130_Docob_validE_Cahier2 - 2.pdf
- Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/130_Docob_validE_Cahier3.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation